



LES AMIS DE LA CONFÉDÉRATION PAYSANNE

communiqué de presse mars 2018

DÉSÉQUILIBRE DE LA POLITIQUE D'AMÉNAGEMENT EN MARCHÉ !

Fermeture de classes, déclassement de surfaces agricoles (Zones Déclassées Simples), menaces d'abandon de lignes ferroviaires et de services hospitaliers, la marche contre les services publics et/ou de proximité est particulièrement dommageable pour la ruralité et la collectivité.

Les orientations du Ministère de l'Éducation, le rapport Spinetta sur l'avenir du train avec la mise en concurrence européenne, les réorientations de la Politique Agricole Commune qui déconsidèrent les terres défavorisées et la crise budgétaire du système de santé font de nos territoires ruraux les premières victimes des choix politiques nationaux et européens.

Mais qui veut la peau des services publics et de la vie en espace rural ?

Aux Ami.e.s de la Confédération paysanne, nous défendons l'idée que pour vivre ou s'installer en milieu rural, il faut disposer de services de proximité et d'aides publiques qui encouragent les objectifs démocratiques d'aménagement sur des territoires égalitaires.

L'État doit pouvoir équilibrer et harmoniser les disparités entre l'existence de vie urbaine riche et de vie rurale précarisée afin de permettre l'accès aux droits à tous les citoyens quelle que soit leur origine géographique.

Le contexte de libéralisation économique met en tension tous les services et condamne notre patrimoine d'aménagement du territoire et de redistribution des richesses.

L'austérité budgétaire, le processus accéléré de métropolisation, la loi Nôtre qui concentre les administrations au sein de grandes régions pèsent sur la vitalité des territoires ruraux, les villes moyennes sont de mêmes particulièrement affectées (avec la désindustrialisation et la désertification des centres-villes).

Les cartes scolaires, les déserts médicaux et la survie des lignes ferroviaires régionales (TER) viennent questionner le devenir des régions et des campagnes avec l'exclusion récente de paysans de l'indemnité compensatoire de handicaps naturels (ICHN) et de déclassement de zones pastorales à forte valeur ajoutée sur le plan environnemental.

La vitalité de nos territoires ruraux doit son salut au maintien de paysans nombreux et à l'installation de jeunes bénéficiaires d'aides et de compensations qui contribuent à l'entretien du paysage et à la préservation de la biodiversité animale et végétale.

En cette phase de crise agricole aiguë, pour vivre et s'épanouir à la campagne, il est incontournable de garantir des services publics qui permettent d'accéder aux transports, à l'éducation et aux soins dans les meilleures conditions. L'aménagement du territoire est un enjeu sociétal et environnemental trop important pour le réduire à une analyse économique et budgétaire. Il s'agit de l'avenir des habitant.e.s qui y vivent, de celui de nos écosystèmes et de nos valeurs républicaines, **celui des COMMUNS !**

L'équilibre territorial et la souveraineté alimentaire passent par des mesures de maintien et de soutien d'activités sociales et agricoles pour l'intérêt général !

Le bureau national des Amis de la Confédération paysanne ■